



Les Échos du 12 octobre 2025

28^{ème} dimanche du Temps Ordinaire



« Bien-aimé, voici une parole digne de foi : si nous sommes morts avec lui, avec lui nous vivrons. Si nous supportons l'épreuve, avec lui nous régnerons. Si nous le rejetons, lui aussi nous rejettera. »

de la deuxième lettre de saint Paul apôtre à Timothée 2, 11-12 – Messe du 12 octobre 2025

Semaine Missionnaire Mondiale 2025



Le mois d'octobre est consacré aux Missions. Du 12 au 19 octobre 2025, la Semaine Missionnaire Mondiale appelle les catholiques à la prière et au partage, pour soutenir la vie et la mission des Églises locales du monde.

À cette occasion, le Pape a choisi le thème « *Missionnaires de l'espérance parmi les peuples* ». Il partage un texte de réflexion, adressé à toute l'Église dans le monde, à chaque paroisse, chaque communauté, chaque fidèle. Découvrons le message du pape Léon et unissons-nous à cette semaine de prière :



Message du Saint-Père pour la 99^e Journée Mondiale des Missions : <https://urlr.me/2g8jyb>

Sixième quête impérée 2025 :

La quête du Dimanche de la Mission le 19 octobre est le point culminant de la Semaine Missionnaire Mondiale. Elle a été instaurée par le pape Pie XI en 1926. Elle est dévolue aux Œuvres Pontificales Missionnaires.

Note : Contrairement aux quêtes ordinaires effectuées aux messes du dimanche, celles impérées ne sont pas affectées aux ressources directes de la paroisse. Pour l'année 2025, elles sont au nombre de 7 au sein du diocèse de Grenoble-Vienne

Fraternité Cinéma à la Maison Paroissiale : La prochaine rencontre de la fraternité cinéma aura lieu le mardi 14 octobre de 14h30 à 17h. Le film sera consacré à **la vie et au témoignage de foi de saint François et sainte Claire d'Assise**. Dans le contexte troublé par des conflits sociaux dans la cité d'Assise, Claire et François issus de familles que tout oppose vont connaître une amitié spirituelle qui permettra à chacun de réaliser sa propre vocation. Une seconde partie sera diffusée en novembre. **Venez nombreux et invitez autour de vous !**

Veillée de louange mensuelle : Le Chemin Neuf (qui anime le foyer Étudiants situé au 9 Place des Tilleuls) propose une veillée de louange ouverte à tous un mardi de chaque mois à 20h30. Elle se tiendra dans leur chapelle chauffée. La première sera le mardi 14 octobre. Une occasion de nourrir notre foi...et la chanter !

Concert d'orgue à Saint-André le dimanche 19 octobre à 17h30 par Emmanuel Hocdé, triple Grand Prix du concours international de Chartres et organiste titulaire de la cathédrale de Laval. Bach, Mendelssohn, Franck, Vienne, Fauchard... plus d'infos : <http://orgues.free.fr/standre/>

Saint-Luc : Partages d'Évangile ce vendredi 17 octobre à 17h.

Festival « Cinéma et réconciliation » 2025 à La Salette

La 15^{ème} édition du festival « Cinéma et réconciliation » aura lieu au Sanctuaire Notre Dame de La Salette du 25 au 28 octobre. Cette année, le thème retenu par l'équipe de programmation est « *Esprit de partage* ». Une édition autour du faire ensemble, de l'échange, du partage autour d'un repas, du partage d'expérience ou des savoirs, du partage d'un héritage, etc. Des séances pré festival et hors les murs - 12 projections sur 4 journées dans une salle de cinéma de 350 places – des débats organisés après chaque séance.

Paroisse Notre Dame de l'Espérance

Permanences :

- mardi à samedi de 10h à midi
- mardi de 15h à 17h



Inscription à la Lettre-Info : courriel à secretariat@NDEsperance.com

Tél : 04 76 87 27 82 — Mél : secretariat@ndesperance.com — Web : www.ndesperance.com

Retour sur la messe du 100^{ème} anniversaire du père Francis :



Gouvernance(s) et communion ecclésiale

Entre deux sessions du synode sur la synodalité à Rome, en juillet 2024, le Centre Théologique de Meylan a organisé une université d'été sur le thème « Gouvernance(s) et communion ecclésiale ». Avec des intervenants de marque, puisque les travaux étaient introduits par Mgr Eychenne, évêque de Grenoble. Le père Cesare Baldi de l'UCLy, le frère Benoît-Dominique de La Soujeole de l'Université de Fribourg, le père Alphonse Borrás de l'Université de Louvain ont fait partie des intervenants. Plusieurs enseignants du CTM (Alexis Pidault, Alejandro Perez) apportaient également leur contribution à ces journées.

Quelques mois plus tard, le Centre Théologique de Meylan renoue avec ses Cahiers, publication reconnue par le passé. Les actes de l'université d'été sont désormais disponibles, en version imprimée et en version numérique, édités par les Éditions Blanche de Peuterey.

Vous pouvez retrouver les interventions des différents acteurs, complétées par l'exposé du père Borrás à l'occasion de la journée diocésaine de janvier 2025.

Disponible à la Librairie Notre-Dame Aymon Paillet à Grenoble ou en ligne chez l'éditeur sur www.peuterey-editions.com, mais aussi chez votre libraire, FNAC, Amazon...

Offrir une messe : le plus beau cadeau pour ceux qu'on aime :



Chaque messe « est célébrée en communion avec toute l'Église du ciel et de la terre, des vivants et des défunts ». À votre demande et comme cela est la coutume dans l'Église, **le célébrant peut inclure une intention** particulière pour un défunt, une personne malade, un souci que l'on veut confier à Dieu, ou encore pour un remerciement, une réussite, une action de grâce, une guérison, une réconciliation. C'est aussi une façon d'associer toute la communauté paroissiale à votre prière.

Cette demande est généralement associée à une offrande. En France, la proposition est de 18 € pour une messe, mais chacun donne l'offrande qu'il peut... Ces offrandes de messe constituent une partie du traitement des prêtres. Elles sont réparties entre tous les prêtres, notamment les prêtres âgés et les retraités, de telle sorte qu'il y ait toujours une messe consacrée à une seule intention. Si plusieurs annonces sont annoncées à la messe dominicale, c'est que ces diverses annonces sont réparties sur des messes célébrées en privé dans la même période. Parfois, le nom ou le détail de l'intention est évoqué clairement, d'autres fois il est seulement dit « intention particulière ».

LA CONTRIBUTION PAROISSIALE 2025



Notre paroisse fait face à de nombreux frais de fonctionnement au quotidien pour ses églises, le logement de ses prêtres, ses locaux paroissiaux, et pour tout ce qui est nécessaire pour conduire les différentes activités pastorales... Cette contribution et les quêtes sont nos principales sources de financement. La déduction fiscale est de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. **Merci d'avance !**

Comment faire cette contribution ? Par carte bancaire, par chèque (le chèque doit être intitulé à ADG NDE 01 pour recevoir un reçu fiscal de la paroisse), en Espèces ou par Virement Bancaire même pour des petits montants (sans reçu fiscal). Détails dans les enveloppes en églises et sur le site NDEsperance.com.

Et merci à tous ceux qui ont déjà participé à notre appel pour 2025 !